Honnelles

Bulletin de Honnelles - N°56

Février 2019

DANS CE NUMÉRO :

L'INSTALLATION DU NOUVEAU CONSEIL COMMUNAL,

RENOUVELLEMENT DE LA CCATM,

RENOUVELLEMENT DE LA CCCAÎNÉS

MODULE PERMIS THÉORIQUE GRATUIT

Prolongation de nos conditions salon,

Découvrez en exclusivité le nouveau Kadjar restylé et ses motorisations actualisées.

Profitez des conditions exceptionnelles sur toute notre gamme, comme les breaks au prix des berlines, des packs options offerts à l'achat d'un Scenic, Talisman, Koleos et Espace.

VERZELE

RENAULT QUIEVRAIN

Rue de Mons, 156 - 7380 Quievrain Tél. 065/45 03 00
E-mail : verzele@dealer.renault.be

SOMMAIRE

À votre service 3

Vie Communale 6

Plan de Cohésion Sociale 13

Enseignement 18

Sport 20

Culture 21

Environnement 23

Bien-être animal 30

CPAS 34

Agenda 41

EDITEUR RESPONSABLE
Administration communale de Honnelles
Rue Grande, 1 - 7387 Honnelles
Tél. : 065 75 92 22
Fax : 065 75 92 23

HORAIRES D'OUVERTURE DES BUREAUX

Lundi de 9h à 11h30
Mardi de 9h à 11h30 et de 17h à 19h00 (1)
Mercredi de 9h à 11h30 et de 14h à 16h30
Jeudi de 9h à 11h30
Vendredi de 9h à 11h30

Permanences le samedi de 9h à 11h30 (1)

(1) *Uniquement le guichet État Civil/Population*

IMPRESSION ET PUBLICITÉS
Daniel GRASSELLI
0475/ 814 526

RÉALISATION ET MISE EN PAGE
Gautier DEBRUE
0474/ 65 44 51

NOMBRE DE TIRAGES
3 000 exemplaires

L'ÉDITO DU BOURGMESTRE

Chère Honnelloise,
Cher Honnellois,

Tout d'abord, permettez - moi de vous présenter mes meilleurs vœux. Que cette nouvelle année soit pour vous synonyme de prospérité, de santé et vous permette de réaliser tous les projets auxquels vous tenez.

Le mois d'octobre est déjà loin et la fièvre des élections est retombée. Vous découvrirez en détail leurs résultats dans les pages qui suivent.

La nouvelle majorité a été mise en place le 3 décembre dernier, et ce pour les 6 années à venir. C'est avec beaucoup d'enthousiasme et de sérénité que nous allons remplir la mission que vous nous avez confiée.

Notre contrat est clair : changer les méthodes de gestion et insuffler une nouvelle dynamique à notre Commune.

Nous nous y sommes attelés sans attendre... Le chantier est à la hauteur du contrat qui est passé.

Permettez-moi donc de vous expliquer notre philosophie de travail durant cette mandature :

1. **Etre à votre écoute et au service de toutes et tous**

   C'est l'essence même de l'engagement communal. Nous vous promettons une écoute attentive. Et de toujours donner une réponse à vos diverses questions ou interpellations. Que celle-ci soit positive ou négative.

2. **Se remettre en question**

   Nous n'avons pas la prétention d'avoir le monopole de la vérité. Tout peut être amélioré. Une critique formulée de façon positive sera toujours accueillie favorablement.

3. **Travailler en équipe**

   Comme nous l'avions promis, nous n'avons pas concentré les grosses compétences entre les mains d'une seule personne. Impossible d'être à la fois Bourgmestre et d'avoir la compétence des travaux et des finances. Chacune mérite un engagement à temps plein pour assurer un suivi optimal des différents dossiers.

4. **S'atteler à la mise en place des projets structurants de manière objective.**

   À partir d'outils créés (cadastre des routes et de leur état, cadastre des bâtiments communaux, ...), objectiver les urgences, les travaux, et les planifier sur 6 ans afin d'avoir une vue d'ensemble des projets à réaliser, des dossiers à monter et des moyens à trouver.

5. **Construire avec vous le Honnelles de demain.**

   Remettre le citoyen et ses attentes légitimes au centre des décisions, que ce soit par le biais de nouvelles structures participatives (conseil du bien-être animal, conseil de l'associatif...), par la mise en place d'une opération de développement rural où citoyens et élus décident ensemble ou par d'autres moyens encore...

6. **Devenir le plus transparent possible**

   Que ce soit en matière de recrutement du personnel ou de suivi des différents dossiers communaux.

Pour insuffler cette nouvelle dynamique et accompagner ce changement, nous pouvons compter sur l'appui et le professionnalisme des agents communaux. Nous avons senti une réelle volonté de s'impliquer et d'accompagner ce changement.

Rome ne s'est pas construite en un jour, notre commune ne le sera pas non plus. Mais je puis vous assurer qu'à l'avenir notre commune sera plus structurée, plus transparente et plus accessible.

Avec tout mon engagement,

MATTHIEU LEMIEZ

Administration communale
Accueil - Assurances
065/75.92.22

Service Travaux
065/52.94.50

Service Urbanisme
065/52.94.56

Service Environnement
065/52.94.55

Agent constatateur
065/52.94.54

Secrétariat
065/52.94.60

Service Enseignement
065/52.94.59

Service Comptabilité/Finances
065/52.94.63
065/52.94.65

Service Recette
065/52.94.61

Service Logement
065/52.94.52

Service Energie
065/52.94.53

Plan de Cohésion Sociale
065/52.94.51

Service Population/Etat-civil
065/52.94.67
065/52.94.69

Service Culture
065/52.94.62

Service Bibliothèque
065/52.94.66

CPAS/Accueil extrascolaire/
Agence Locale pour l'Emploi
065/75.91.43

Epicerie sociale
065/66.29.93

Ecole Emile Verhaeren
0476/763.769

Ecole La Petite Honnelle
0476/763.767

LE COLLÈGE COMMUNAL

Matthieu LEMIEZ (PHA)
BOURGMESTRE

Enseignement, sécurité, Police, AESH, numérique, information et communication, personnel, PCDR, petite enfance, enfance, gouvernance et éthique, participation citoyenne, ruralité

0474/71.86.58
matthieulemiez@gmail.com

Pascale HOMERIN (PHA)
TROISIÈME ÉCHEVINE

Etat-civil et population, urbanisme, aménagement du territoire, entretien et gestion du patrimoine, culte, cimetières

0473/50.26.49
pascalehomerin@gmail.com

Lauriane CARLIER (PHA)
PREMIERE ÉCHEVINE

Emploi et formation, santé publique, famille, personnes handicapées, Intergénérationnel, Agriculture, bien-être animal, jeunesse (ADOS), anciens combattants, eaux et forêts, contrat rivière

0494/17.57.19
lauriane.carlier@outlook.fr

Quentin CRAPEZ (PHA)
QUATRIÈME ÉCHEVIN

Travaux, transition écologique (développement durable, environnement, propreté publique, 0 déchet, plantations, PCDN, biodiversité et énergie), voiries, marchés publics

0475/39.46.49
crapez.quentin@hotmail.com

Frédéric BRONCHART (PHA)
DEUXIÈME ÉCHEVIN

Finances et budget, taxes, assurances, sport, monde associatif, économie (PME, indépendants et artisans), prêt de matériel, circuits courts et produits locaux, suivi du PNHP

0473/28.98.58
bronchart.frederic@hotmail.com

Pierre URBAIN (PHA)
PRÉSIDENT DU CPAS

Plan de Cohésion Sociale, mobilité, logement, tourisme, culture, bibliothèque

0472/93.49.57
urbainpierre@hotmail.be

LE CONSEIL COMMUNAL

B. Paget, Y. Doyen, M. Carton, Ph. Urbain, J-M Leblanc, M. Lemiez, B. Lembourg, Q. Crapez, M. Ledent, Q. Moreau, G. Amand, F. Bronchart, D. Coquelet, P. Homerin, I. Pype -Lievens , L. Carlier. Ph. Dupont, absent de la photo.

SERVICE DE POLICE ET DE SECOURS

Police locale Roisin : 065/75.15.80

En cas d'urgence, formez le 101 ou le 112

Pompiers et ambulances : 100

Garde médicale : 1733
L'Union des Médecins Généralistes Borains : www.umgb.be

Pharmaciens (permanence du service de garde)
0903/99.000 (1,50 €/min.) - www.pharmacie.be

A L'EAU ET AU SAVON

VOTRE AGENCE TITRES SERVICES
DANS LES HONNELLES

AIDE MÉNAGÈRES À DOMICILE

Nettoyage complet, repassage, préparation des repas, courses de proximité...

1 titre service = 9 €* = 1 heure de travail

*8,10 €, après déduction fiscale.

Rue Charles Bernier, 17 bis à ANGRE

Gsm : 0471/39.64.38

e-mail : aleauetausavon@skynet.be

Agence Titres Services agréée 05832

ECHOS DU CONSEIL COMMUNAL

CONSEIL COMMUNAL DU 3 DECEMBRE 2018

Adoption du pacte de majorité

M. LEMIEZ Matthieu, Bourgmestre
Melle CARLIER Lauriane, 1ère Echevine
M. BRONCHART Frédéric, 2e Echevin
Mme HOMERIN Pascale, 3e Echevine
M. CRAPEZ Quentin, 4e Echevin
M. URBAIN Pierre, Président du CPAS pressenti

Tableau de préseance

Nom et Prénom	Date d'ancienneté	Suffrages obtenus lors des élections	Rang sur la liste	Date de naissance
PAGET Bernard	03/01/1989	836	1	16/12/1951
DUPONT Philippe	05/01/2001	379	5	22/11/1959
AMAND Gil	04/12/2006	255	7	20/09/1963
LEDENT Michel	20/06/2012	337	17	24/07/1954
LEMIEZ Matthieu	03/12/2012	552	1	23/08/1979
MOREAU Quentin	03/12/2012	349	7	13/01/1988
LEBLANC Jean-Marc	03/12/2012	168	11	20/02/1955
COQUELET-BREUCQ Dominique	31/01/2017	167	4	13/01/1966
BRONCHART Frédéric	03/12/2018	486	9	25/02/1979
CARLIER Lauriane	03/12/2018	470	2	31/03/1988
HOMERIN Pascale	03/12/2018	397	4	24/04/1961
PYPE-LIEVENS Ingrid	03/12/2018	351	10	24/07/1962
CRAPEZ Quentin	03/12/2018	350	13	01/06/1989
LEMBOURG Benjamin	03/12/2018	334	3	08/10/1983
CARTON Michel	03/12/2018	241	15	30/06/1958
URBAIN Philippe	03/12/2018	206	17	06/11/1976
DOYEN Yvon	03/12/2018	139	13	24/05/1961

Désignation des Conseillers du CPAS

M. Urbain Pierre, Mme Van den Abeele Brigitte, M. Dubois Nicolas, Mme Di Stefano Manuella, Mme Lepoint Anaïs, Mme Lecomte Nathalie, M. Dessort Jean-Claude, Mme Blareau Vanessa, M. Liégeois Valentin.

Désignation des membres du Conseil de police

Sont élus membres effectifs du Conseil de police	Les candidats présentés à titre de suppléant pour chaque membre effectif élu mentionné ci-contre sont de plein droit et dans l'ordre de l'acte de présentation suppléants de ces membres effectifs
LEMBOURG Benjamin	1. LIEVENS Ingrid 2. LEDENT Michel
MOREAU Quentin	1. LIEVENS Ingrid 2. LEDENT Michel
PAGET Bernard	1. LEBLANC Jean-Marc 2. /

CONSEIL COMMUNAL DU 27 DECEMBRE 2018

1. Le Conseil communal débute par la mise à l'honneur des échevins et conseillers sortants.
2. Monsieur Philippe DUPONT est élu conseiller communal
3. Monsieur Michel LEDENT est désigné en qualité de Président d'assemblée
4. Les membres du Conseil communal ont déclaré leur apparentement.
5. Le Conseil communal décide à l'unanimité de diffuser en direct les conseils communaux par streaming.
6. Le Conseil communal approuve la modification budgétaire n°1 – service ordinaire du CPAS à 9 voix pour et 7 abstentions.
7. Le Conseil communal approuve les budgets extraordinaire et ordinaire 2019 du CPAS à 9 voix pour et 7 abstentions.
8. Le Conseil communal approuve à l'unanimité le douzième provisoire au budget communal de janvier 2019.
9. Le Conseil communal approuve la redevance relative à la procédure de changement de prénom – Exercices 2018-2019 - 9 voix pour et 7 voix contre.
10. Le Conseil communal donne délégation au Collège communal concernant le personnel contractuel (APE, PTP, ACTIVA, etc.....) non statutaire – approbation à 9 voix pour et 7 voix contre.
11. Le Conseil communal donne délégation au Collège communal concernant les marchés à l'ordinaire et les marchés à l'extraordinaire– Approbation à l'unanimité
12. Le Conseil communal adopte le règlement d'ordre intérieur –9 voix pour et 7 voix contre – disponible sur le site internet
13. Le Conseil communal désigne les représentants pour les ASBL, les Intercommunales, ...:

    ASBL « Complexe sportif La Roquette », ASBL « Accueil extrascolaire », Comité de concertation Commune/CPAS, Commission de la culture et du tourisme, Commission des sports, Commission de la ruralité, Commission des finances, Intercommunale ORES Assets, Intercommunale I.D.E.A., Intercommunale HYGEA, Intercommunale de Santé Harmegnies-Rolland, Intercommunale I.P.F.H., Intercommunale I.T.R.A.D.E.C., Intercommunale de Mutualisation Informatique et Organisationnelle, Intercommunale I.G.R.E.T.E.C., Intercommunale – ASBL Parc naturel des Hauts-Pays, Parc naturel des Hauts-Pays, C.E.C.P (Conseil de l'Enseignement des Communes et des Provinces) – Confirmation de l'adhésion, Union des Ville et des communes de Wallonie, ASBL – Télévision Mons Borinage, Société Wallonne des Eaux (SWDE), C.I.M.B. – Centre Intercommunal de Mons et du Borinage, Société Terrienne de Crédit Social de Hainaut.
14. Dans le cadre du dossier opposant la Commune de Honnelles et l'ADL - Agence de développement local, le Conseil communal approuve à 8 voix pour et 6 voix contre la décision de désistement d'action.
15. Le Conseil communal approuve la motion : « Belfius est à nous » - 9 pour et 7 abstentions

Les procès-verbaux relatifs aux Conseils communaux sont consultables sur notre site internet, une fois ceux-ci approuvés.

CONDITIONS SALON PROLONGÉES

STELVIO ET GIULIA

B-TECH

Des détails noirs pour souligner leurs lignes uniques et leur design attirant. Une technologie et une connectivité avancées ainsi qu'une sécurité active pour améliorer le plaisir de conduite.
Essayez les nouvelles séries spéciales Alfa Romeo Stelvio et Giulia B-Tech.

Plus de **7.900 €** d'avantages [1]

Et recevez dès maintenant au choix **5 ans de garantie*** ou 2.000 € supplémentaires de remise salon.

GARANTIE
5 ANS
150 000 KM

(L/100 KM): 4.9 - 8.1 NEDC 2.0 CO_2 (G/KM): 128 - 187 NEDC 2.0 DONNONS PRIORITÉ À LA SÉCURITÉ.

(1) Avantage total soumis à conditions, valable à l'achat d'une Giulia B-Tech, composé de 2.500 € de remise Alfa Romeo, de l'avantage B-Tech de 2.960 € [2] et d'une prime de reprise de 2.500 € [3]. (2) Avantage à l'achat d'une Giulia B-Tech avec options B-Tech facturées au prix de 3.600 € au lieu de 6.560 €, soit un avantage de 2.960 €. Options B-Tech : jantes 18" en alliage léger 1.000 € TVAc, finitions Dark Gloss 1.000 € TVAc, pneus Runflat 300 € TVAc, phares bi-xénon 35W + lave-phares 360 € TVAc, Cruise control adaptatif 1.185 € TVAc, capteurs de stationnement à l'avant et à l'arrière 800 € TVAc, système d'infotainment Alfa Connect 8,8" 900 € TVAc, DAB 300 € TVAc, Apple CarPlay/Android Auto 300 € TVAc, Alfa Connected Services 415 € TVAc. (3) La prime de reprise est valable pour la reprise de votre ancien véhicule, sera déduite du prix d'achat de votre nouveau véhicule et n'est pas convertible en espèces. Le nom de l'acheteur du nouveau véhicule doit correspondre avec le nom du dernier propriétaire (nom repris sur le certificat d'immatriculation) du véhicule repris. Le véhicule repris doit être immatriculé au nom de l'acheteur du nouveau véhicule depuis au moins 6 mois au moment de la signature du contrat d'achat. *Extension de garantie à 5 ans (2 ans garantie contractuelle + 3 ans offerts) avec un kilométrage maximum de 150.000 km. Nos offres sont TVAc, réservées aux clients particuliers et valables dans le réseau participant jusqu'au 28/02/19. Retrouvez le réseau participant sur www.alfaromeo.be. E.R. : Yann Chabert. Annonceur : FCA Belgium S.A., Rue Jules Cockx 12 a – 1160 Bruxelles. RPM : Bruxelles. BCE 0400.354.731. IBAN FCAB : BE 86 4829 0250 6150. Informations environnementales [A.R. du 19.03.04] : www.alfaromeo.be. Photo à titre illustratif et non-contractuelle.

La meccanica delle emozioni

ALFA ROMEO

Auto.it autopunto it

Rue de la Poire d'Or, 22 - 7033 CUESMES

Tél. 065 36 14 15 - *www.autopuntoit.be*

RÉSULTATS DES ÉLECTIONS DU 14 OCTOBRE 2018

Honnelles

Province	Hainaut
Bourgmestre sortant(e)	Bernard Paget
Majorité sortante	PS-HD
Superficie	4365 ha
Population	5.170

Les résultats de 2018

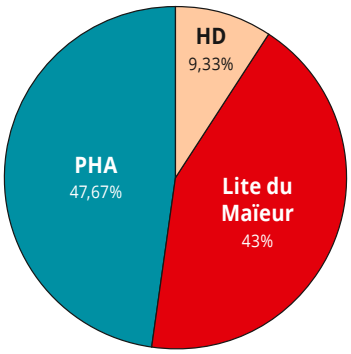

Répartition en nombre de sièges en 2018

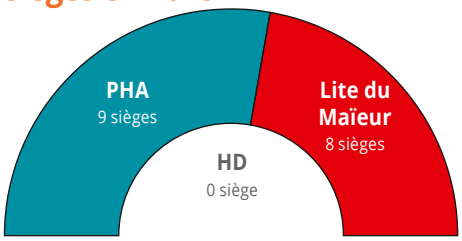

LES ELUS DU CONSEIL COMMUNAL

Bernard PAGET – Liste du Maïeur	836
Matthieu LEMIEZ – PHA	552
Frédéric BRONCHART – PHA	486
Lauriane CARLIER – PHA	470
Pascale HOMERIN – PHA	397
Philippe DUPONT – LISTE MAÏEUR	379
Ingrid PYPE-LIEVENS – PHA	351
Quentin CRAPEZ – PHA	350
Quentin MOREAU – PHA	349
Michel LEDENT – PHA	337
Benjamin LEMBOURG – PHA	334
Gil AMAND – LISTE MAÏEUR	255
Michel CARTON – LISTE MAÏEUR	241
Philippe URBAIN – LISTE MAÏEUR	206
Jean-Marc LEBLANC – LISTE MAÏEUR	168
Dominique COQUELET – LISTE MAÏEUR	167
Yvon DOYEN – LISTE MAÏEUR	139

INSTALLATION DU NOUVEAU CONSEIL DU CPAS.

Le jeudi 10 janvier, en présence du Bourgmestre, Matthieu Lemiez, le nouveau Conseil de l'Aide sociale a été installé. Il s'agit de Mmes Vanessa Blareau, Nathalie Lecomte, Brigitte Van den Abeele, Anaïs Lepoint, Manuëlla Di Stefano et de MM Nicolas Dubois, Valentin Liégeois, Jean-Claude Dessort sous la présidence de M. Pierre Urbain. Bon travail et fructueux mandat à tous les nouveaux conseillers.

INSTALLATION DU NOUVEAU CONSEIL COMMUNAL

Ce lundi 3 décembre, en présence de nombreux Honnelloises et Honnellois, le nouveau Conseil communal, issu des élections du 14 octobre 2018, a été installé en la salle du Conseil de l'Administration communale de Honnelles.

Les Conseillers et membres du Collège communal ont prêté serment : « Je jure fidélité au Roi, obéissance à la Constitution et aux lois du peuple belge ».

Le projet de pacte de majorité, ayant obtenu la majorité des suffrages des membres présents (à savoir 9 voix POUR et 7 ABSTENTIONS), a été adopté.

Les nouveaux Conseillers de l'Aide sociale ont été également désignés (tel que détaillé dans ces pages) ainsi que les Conseillers de Police (MM B. Lembourg (PHA), Q. Moreau (PHA) et B. Paget (Liste du Maïeur) lors de cette séance publique.

DÉPART À LA RETRAITE DE TROIS ENSEIGNANTS MISE À L'HONNEUR

La présentation des vœux au personnel communal le 4 janvier fut également l'occasion de mettre à l'honneur trois enseignants : Mme Nathalie Depauld, MM. Jean-Michel Blary et Pierre Urbain en raison de leur départ à la retraite. Merci pour tout et bon vent dans vos nouveaux projets.

ETAT CIVIL DE JUIN À DÉCEMBRE 2018

NAISSANCES

Berlan Rose, née le 6 juin (*Montignies-sur-Roc*)

de Raijmaeker Mathieu, né le 10 juin (*Fayt-le-Franc*)

Blary Timéo, né le 16 juillet (*Roisin*)

Renon Baptiste, né le 20 juillet (*Autreppe*)

Palermo Dufour Liano, né le 23 juillet (*Angreau*)

Ribaucour Hortense, née le 25 juillet (*Roisin*)

Fosse Sharly, né le 28 juillet (*Roisin*)

André Shanon, née le 7 août (*Angre*)

Deloubrière Livio, né le 8 août (*Angre*)

Adam Clément, né le 8 août (*Fayt-le-Franc*)

Bazelle Maïly, née le 9 août (*Athis*)

Doye Liam, né le 24 août (*Roisin*)

Greco Alvaro, né le 28 août (*Athis*)

Vandenbemden Louise, née le 30 août (*Marchipont*)

Moreau Paget Louis, né le 31 août (*Onnezies*)

Ladrière Elaïza, née le 31 août (*Roisin*)

Lacopie Nathan, né le 19 septembre (*Montignies-sur-Roc*)

Moreau Laora, née le 20 septembre (*Fayt-le-Franc*)

Lenquette Monyca, née le 21 septembre (*Athis*)

Vanwynsberghe Juliette, née le 26 septembre (*Roisin*)

Voogd Manon, née le 1er octobre (*Autreppe*)

Anaclerio Nils, né le 2 octobre (*Angre*)

Loiseau Tessa, née le 11 octobre (*Roisin*)

Jenart Luka, né le 14 octobre (*Montignies-sur-Roc*)

Barbieux Louise, née le 20 octobre (*Montignies-sur-Roc*)

Steelandt Lola, née le 22 octobre (*Roisin*)

Van Isacker Noé, né le 4 novembre (*Fayt-le-Franc*)

Dufour Augustin, né le 5 novembre (*Angre*)

Dusaiwoir Eden, né le 15 novembre (*Roisin*)

Urbain Liam, né le 18 novembre (*Montignies-sur-Roc*)

Delhaye Sacha, né le 18 novembre (*Roisin*)

Merkouk Nael, né le 19 novembre (*Montignies-sur-Roc*)

Leroy Lana, née le 24 novembre (*Autreppe*)

Carette Enoha, né le 25 novembre (*Angre*)

Jonas Julia, née le 26 novembre (*Roisin*)

Curaba Elena, née le 29 novembre (*Erquennes*)

Brouyère Piraux Olivier, né le 4 décembre (*Montignies-sur-Roc*)

Lebrun Menier Noah, né le 14 décembre (*Roisin*)

Badjir Aloïs, né le 21 décembre (*Roisin*)

Buffe Eden, né le 26 décembre (*Onnezies*)

MARIAGES

Dalez Miguel & Strappazzon Dominique, célébré le 9 juin (*Athis*)

Dubuisson Frédéric & Laurent Sabrina, célébré le 7 juillet (*Onnezies*)

Verzele Joffroy & Leblanc Marie, célébré le 13 juillet (*Roisin*)

Lambert Rudy & Santoromito Nathalie, célébré le 4 août (*Athis*)

Bocchio Emmanuel & Cravotta Clélia, célébré le 11 août (*Erquennes*)

Haussy David & Dutat Cindy, célébré le 1er septembre (*Roisin*)

De l'Hamaide Gauthier & Dupont Camille, célébré le 1er septembre (*Angreau*)

Bolomé Thomas & Wattiez Justine, célébré le 8 septembre (*Roisin*)

Lievens Mathieu & Ledoix Charlotte, célébré le 15 septembre (*Athis*)

Vollbracht Pascal & Wattiez Chantal, célébré le 6 octobre (*Onnezies*)

DECES

Harbonnier Colette, décédée le 11 juin (*Roisin*)

Estiévenart Lise, décédée le 12 juillet (*Athis*)

Nisolle Alcidie, décédée le 7 août (*Angre*)

Thibeau Ariane, décédée le 19 août (*Roisin*)

Damée Michel, décédé le 25 août (*Roisin*)

Kawczynska Jadwiga, décédée le 27 août (*Roisin*)

Honorez Jean, décédé le 1er septembre (*Erquennes*)

Burion Marie-Louise, décédée le 25 septembre (*Erquennes*)

Quinchon Josée, décédée le 28 septembre (*Marchipont*)

Barbieux Georgette, décédée le 4 octobre (*Erquennes*)

Rossignol Jean Pierre, décédé le 4 décembre (*Roisin*)

Colbeau Nadine, décédée le 4 décembre (*Roisin*)

Picron Ghislain, décédé le 11 décembre (*Roisin*)

Honorez Gilbert, décédé le 25 décembre (*Erquennes*)

Carpentier Odette, décédée le 30 décembre (*Angre*)

Administration Communale de **Honnelles**

APPEL À CANDIDATURE

POUR LE RENOUVELLEMENT DE
LA COMMISSION CONSULTATIVE COMMUNALE D'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ET DE MOBILITÉ

Le Collège communal de la commune de Honnelles annonce le renouvellement intégral de la commission consultative communale d'aménagement du territoire et de mobilité en exécution des articles D.I.7 à D.I.10 du Code du Développement Territorial.

Le présent avis fait appel aux candidatures à la fonction de président et des membres de la commission.
Sous peine d'irrecevabilité, les actes de candidature sont adressés au Collège Communal dans les délais suivants :
Du 25 janvier 2019 au 25 février 2019 inclus.

Des actes de candidature sont disponibles sur simple demande auprès de l'Administration Communale, ou à compléter directement sur le site internet de l'Administration Communale.

Contact : www.honnelles.be - 065/75.92.22 – maxime.moreau@publilink.be

BGUW00A/0519BGD

SERVICE RAPIDE !

OUVERT TOUTE L'ANNÉE DE 7H À 12H ET DE 13H À 17H30

Tél. : 065.65 92 50 • Fax : 065.65 05 43

DOUR MATERIAUX SA

Rue Aimeries 95 • 7370 DOUR

ASSAINISSEMENT ET RELANCE

En seulement quelques semaines, le collège a entrepris des réformes structurelles pour, d'une part, assainir les finances communales et d'autre part, mener à bien des réformes structurelles en faveur de la modernisation et la création de projets afin de soutenir l'amélioration de notre commune.

Ce sont deux objectifs que toute l'équipe PHA poursuit en parallèle et nous mettons tout en œuvre pour trouver le juste équilibre.

Nous voulons aussi doter Honnelles d'une stratégie ambitieuse en matière d'investissements et investir pour l'avenir dans nos infrastructures en matière de mobilité, dans le développement digital ou encore en matière d'énergie.

À l'avenir, PHA a décidé de confier la présidence du Conseil communal à une autre personne que le bourgmestre, Matthieu Lemiez. Le président, Michel Ledent, contribuera ainsi au bon fonctionnement du Conseil communal.

Les groupes communaux formés et le perchoir attribué, les nouveaux conseillers rejoindront une des quatre commissions permanentes, cheville ouvrière du conseil. Le parti d'opposition a refusé la présidence de la commission finance créée par le conseil.

Pour préparer les conseils, le collège a créé un email personnel à chaque conseiller et fournit toutes les informations nécessaires aux conseillers afin qu'ils soient informés le plus précisément possible.

Nous avons proposé de retransmettre en direct le Conseil communal via l'outil Facebook live. Ainsi, à partir de la page « Commune de Honnelles », il sera possible à quiconque et à n'importe quel moment d'assister en direct au Conseil communal pour que chaque citoyen se fasse son opinion.

Afin d'identifier les nouveaux enjeux pour les années à venir, le Conseil communal a décidé de lancer son opération de développement rural. Il s'agit pour la commune d'élaborer un nouveau Programme Communal de Développement Rural.

Ces défis (assainir, consolider, réformer, investir) sont importants à nos yeux et nous entendons poursuivre notre travail et nos efforts dans ces domaines.

L'équipe PHA

Belfius

à votre service aussi le samedi matin

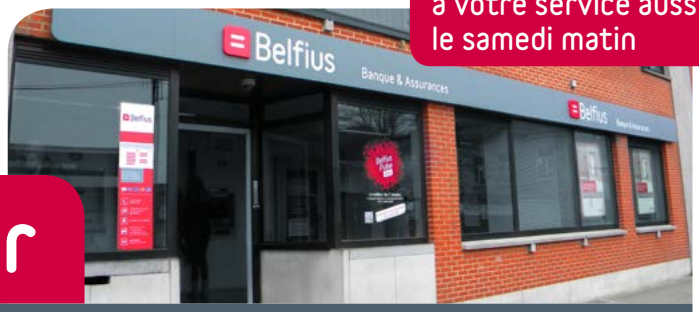

Dour

Place Émile Vandervelde 13 - Tél. : 065 71 82 10

Élouges

Rue du Commerce 251 - Tél. : 065 71 80 30

Nos autres agences à votre service :

Boussu	065 76 56 30
Quiévrain	065 45 05 05
Tertre	065 60 30 50

Belfius Val d'Haine et Haut-Pays scrl

Rejoignez-nous sur facebook.com/Belfius twitter.com/Belfius Retrouvez-nous sur LinkedIn

Belfius Banque & Assurances

LE MOT DU GROUPE « LA LISTE DU MAÏEUR »

Le groupe de la minorité souhaite à toutes et à tous une bonne et heureuse année.

Les élections d'octobre ont rendu leur verdict. Malgré un très beau score enregistré par la majorité sortante (liste du Maïeur et Honnelles Dynamiques) avec plus de 53% de voix, c'est le groupe PHA (47% des voix) qui dirigera la commune durant les 6 années à venir.

Nous remercions l'ensemble du personnel administratif et technique pour le travail conséquent effectué durant ces 12 dernières années. Ce fut un réel plaisir de travailler avec chacun d'entre eux.

En cédant le flambeau nous laissons à la nouvelle majorité une commune financièrement saine (+/- 1 000 000 € dans les caisses communales) et leur avons présenté un budget 2019 réaliste tenant la route. On y trouve en vrac :

- Une diminution des impôts pour 2019 (80€ à 200€ d'économie par an et par ménage) ;
- Un budget élaboré qui permet de garder l'ensemble du personnel (commune et cpas) ;
- Un ambitieux programme de travaux subsidiés : Onnezies, Autreppe (rues Grande et Tonin), Angre (rue Verte Vallée), Meaurain ou encore la rénovation de places publiques (Onnezies, Roisin, ...) ;
- Des subsides pour poursuivre les actions entreprises depuis des années (HIC, Voisins Vigilants, voyages culturels, activités sportives, etc.) ;
- Ou encore la collecte à domicile des sapins de noël après les fêtes de fin d'année.

Avant notre départ, nous avons remis à Monsieur le Bourgmestre le dossier finalisé « Coulées de boue ». Nous y avions travaillé pendant des mois avec la cellule GISER de la Région wallonne. Il suffit à la majorité de suivre les recommandations transcrites dans ce dossier (septembre 2018) et de réaliser des travaux de prévention.

Vous l'aurez compris la minorité sera positive et constructive en favorisant le mandat qui nous a été confié par une majorité des électeurs en octobre dernier.

Nous tiendrons toujours compte de l'intérêt général en veillant à ce qu'aucun citoyen ne soit laissé en bord de route. C'est le contrat de confiance que nous avons passé avec les Honnelloises et les Honnellois.

Les Conseillers communaux : Gil AMAND, Michel CARTON, Dominique COQUELET-BREUCQ, Yvon DOYEN, Philippe DUPONT, Jean-Marc LEBLANC, Bernard PAGET, Philippe URBAIN.

Les Conseillers CPAS : Vanessa BLAREAU, Jean-Claude DESSORT, Nathalie LECOMTE, Valentin LIEGEOIS.

AGENDA

Le 12 février
Dons de sang à La Roquette
(Montignies-sur-Roc)
De 15h30 à 18h30

Le 22 février
Grand souper carnaval
école de Fayt dès 19h
Inscriptions M. Pouille 0476/763.767

Les 03, 04 et 05 mars
Chôlage
dans les rues d'Angre

Le 03 mars
Le Trail des Jonquilles
près de l'église d'Athis dès 9h30

05 mars
Course du Samyn

Le 15 mars
St Patrick
au Centre culturel de Meaurain
Dès 19h

Le 17 mars
Les Foulées Saultainoises
(incursion en Belgique en traversant Roisin)

Le 23 mars
Cross interscolaire
à Fayt dès 10h

Le 23 mars
Jogging du Printemps à 15h
• Distance : 10.2kms, 5kms & Marche
• Départ : Ecole Communale d'Angre
15h00 - Marcheurs 14h30

Le 29 mars
Marché de printemps
à l'école d'Angreau

Le 30 mars
Course VTT
« La Montagnarde »
à Montignies

Le 05 avril
Jogging
« Le Relais des champs »
à 19h00
Départ place d'Angreau

Le 14 avril à 10h00
La Marocaine à Meaurain
(Centre culturel)
Distance : 10kms, 6kms & marche

SPRL PARENT

Aménagement extérieur

Tous types de portails et de clôtures
(acier, bois, alu, composite, béton ...)
Pavage, terrasse, entrée de garage

Notre équipe est à votre disposition pour la réalisation de vos travaux

Vente *aux particuliers* et *aux professionnels*

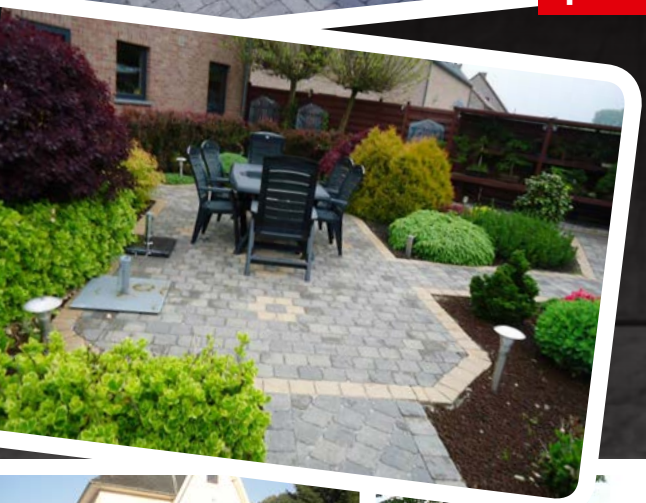

Création, entretien de pelouses, massifs, haies, allées, abattage d'arbres, plantations ...

Tél. : 0473/ 385 264

SPRL Parent - aménagement extérieur

Scannez ce code pour accéder à notre site web

Zoning Bellevue
9, rue Machine à Feu
à 7370 DOUR
Tél. : 065 650 129

Ouvert du lundi au vendredi de 8h à12 h et de 13h à 17h
Le samedi de 9h à 12h - Fermé le dimanche

www.parent-delmotte.be

MODULE D'APPRENTISSAGE D'UTILISATION DE SMARTPHONE POUR LES SENIORS

L'objectif de ce module **gratuit** est de guider nos seniors dans l'utilisation et la manipulation d'un smartphone. Web Seniors est un programme de formations informatiques dédié aux seniors. Les sessions d'une durée de 3h sont organisées pour des groupes de 10 personnes.

Le 1er atelier aura lieu le 6 mai 2019 dans les locaux de l'Administration communale – rue Grande, 1 – 7387 Honnelles.

L'inscription est gratuite, mais néanmoins obligatoire étant donné le nombre limité de places. Pour vous inscrire, nous vous invitons à compléter le talon d'inscription ci-dessous et à le remettre à l'Administration communale de Honnelles, à l'attention d'Annabelle Fiévet, Chef de projet du Plan de Cohésion Sociale ou à envoyer un mail à annabelle.fievet@publilink.be.

SMARTPHONE POUR SENIORS

Nom : ..... Prénom : .....

Adresse : .....

.....

Téléphone (GSM de préférence) : .....

E-mail : .....

Date de naissance : .....

Date de l'inscription et signature : .....

A remettre à Annabelle FIEVET – Plan de Cohésion Sociale de l'Administration communale de Honnelles

MODULES DE COURS THÉORIQUE POUR LE PASSAGE DU PERMIS DE CONDUIRE

Le Plan de Cohésion Sociale organise à nouveau des modules de cours pour le passage du permis de conduire théorique. Deux modules sont planifiés durant les semaines suivantes :

- **Du lundi 15 avril au vendredi 19 avril 2019 ;**
- **Du lundi 8 juillet au vendredi 12 juillet 2019.**

L'inscription est gratuite, mais néanmoins obligatoire étant donné le nombre limité de places. Pour vous inscrire, veuillez compléter le talon d'inscription ci-dessous et le remettre à l'Administration communale de Honnelles, à l'attention d'Annabelle Fiévet, Chef de projet du Plan de Cohésion Sociale.

ATTENTION, étant donné le nombre de demandes grandissant d'année en année, le dépôt du talon d'inscription ne signifie pas une inscription assurée. Dans tous les cas, un courrier vous sera envoyé entre fin mars et début avril 2019.

PERMIS DE CONDUIRE

Nom : ..... Prénom : .....

Adresse : .....

.....

Téléphone (GSM de préférence) : .....

E-mail : .....

Date de naissance : .....

Date de l'inscription et signature : .....

A remettre à Annabelle FIEVET – Plan de Cohésion Sociale de l'Administration communale de Honnelles

PROJECTION D'UN FILM EN INTÉRIEUR SENSIBILISATION AU HANDICAP PHYSIQUE.

Le vendredi **26 avril 2019 à 20h**, le Plan de Cohésion Sociale de l'Administration communale de Honnelles organise la projection du film « Wonder » à la salle de l'Union Sportive d'Angreau.

Voici le synopsis du film : August Pullman est un petit garçon né avec une malformation du visage qui l'a empêché jusqu'à présent d'aller normalement à l'école. Aujourd'hui, il rentre en CM2 à l'école de son quartier. C'est le début d'une aventure humaine hors du commun. Chacun, dans sa famille, parmi ses nouveaux camarades de classe, et dans la ville tout entière, va être confronté à ses propres limites, à sa générosité de cœur ou à son étroitesse d'esprit. L'aventure extraordinaire d'Auggie finira par unir les gens autour de lui.

Les thèmes abordés : le handicap physique suite à une maladie génétique et l'intégration d'un enfant atteint d'un handicap dans le milieu scolaire.

L'inscription est gratuite, il vous suffit de compléter le talon-réponse ci-dessous ou d'envoyer un email à l'adresse suivante : annabelle.fievet@publilink.be

Infos : Annabelle Fiévet, Chef de projet du Plan de Cohésion Sociale - 065/75.92.22.

PROJECTION D'UN FILM

Nom : ..... Prénom : .....

Adresse : .....

.....

Téléphone (GSM de préférence) : .....

E-mail : .....

Date de l'inscription et signature : .....

A remettre à Annabelle FIEVET – Plan de Cohésion Sociale de l'Administration communale de Honnelles

LES ATELIERS TRICOT DU JEUDI SE POURSUIVENT !

Que vous soyez un expert ou un débutant, tout le monde est le bienvenu et peut participer à cette activité entièrement gratuite et réservée aux habitants de Honnelles.

Pour ce faire, vous devez vous munir de votre matériel de départ afin de mener à bien votre projet (aiguilles à tricoter, laine...). Les ateliers se déroulent à raison d'un jeudi sur deux, de 10h à 12h à la salle communale, située Rue Grande, 1 à 7387 Honnelles selon le calendrier suivant :

- Le 21 février 2019 ;
- Le 14 mars 2019 ;
- Le 28 mars 2019 ;
- Le 11 avril 2019 ;
- Le 25 avril 2019.

Le participant doit s'inscrire via le talon d'inscription ci-dessous et le remettre à l'Administration communale de Honnelles, à l'attention d'Annabelle Fiévet, Chef de projet du Plan de Cohésion Sociale ou par e-mail annabelle.fievet@publilink.be.

ATELIERS TRICOT

Nom : ..... Prénom : .....

Adresse : .....

.....

Téléphone (GSM de préférence) : .....

Je suis un tricoteur/une tricoteuse : ❍ Novice ❍ Débutant(e) ❍ Expérimenté(e)

A remettre à Annabelle FIEVET – Plan de Cohésion Sociale de l'Administration communale de Honnelles

120 YEARS MODELS

AVANTAGE TOTAL JUSQU'À 8.840 €(4)

Prime conditionnelle de recyclage comprise*

Venez profiter de nos conditions salon prolongées

CORSA
120 YEARS EDITION
5 PORTES 1.2 70CH
ÀPD 10.840 €(1)

GRANDLAND X
120 YEARS EDITION
1.2 TURBO ECOTEC START/STOP 130CH
ÀPD 22.260 €(2)

ASTRA
120 YEARS EDITION
1.0 TURBO ECOTEC START/STOP 105CH
ÀPD 16.535 €(3)

BORN IN GERMANY.
MADE FOR US ALL.

Garage LETORT

Rue de Mons 47A - **QUIÉVRAIN**

Tél. 065 45 86 78 - www.letort.be

(1) Le prix "à partir de" (Corsa 120 Years Edition 5 portes 1.2 70ch) comprend le prix catalogue recommandé (€ 15.800), plus le prix d'option du pack (€ 1.710) et moins les réductions (la prime de recyclage conditionnelle incl.). (2) Le prix "à partir de" (Grandland X 120 Years Edition 1.2 Turbo ECOTEC Start/Stop 130ch) comprend le prix catalogue recommandé (€ 26.600), plus les prix d'option du pack (€ 1.250) et moins les réductions (la prime de recyclage conditionnelle incl.). (3) Le prix "à partir de" (Astra 5 portes 120 Years Edition 1.0 Turbo ECOTEC Start/Stop 105ch) comprend le prix catalogue recommandé (€ 21.350), plus les prix d'option du pack (€ 1.375) et moins les réductions (la prime de recyclage conditionnelle incl.).(4) Visuel non contractuel. Prix valable du 01/02/2019 jusqu'au 28/02/2019 à l'achat d'un Mokka X Design Line 1.6 CDTi Start/Stop diesel - 110ch. L'avantage total comprend la remise de base (€ 2.350) coupon personal inclus, l'avantage pack (€ 2.330), le bonus de stock (€ 660), remise diesel (€ 1.000) et la prime de recyclage conditionnelle (€ 2.500). (*) La prime de recyclage est valable lors de la remise d'un véhicule ancien qui est définitivement mis hors de circulation et au rebut. Le nom et l'adresse de l'acheteur de la nouvelle voiture doivent correspondre au nom et à l'adresse du dernier propriétaire du véhicule à recycler. Cette offre n'est pas convertible en argent comptant. Véhicules particuliers de stock, valable jusqu'à épuisement des stocks. Offres non cumulables avec d'autres réductions. Les prix représentent une offre conjointe de Opel Belgium SA et ses Concessionnaires.

opel.be informations environnementales (AR 19/03/2004): opel.be.
La consommation et l'émission de CO_2 ont été établies selon la World Harmonized Light Vehicle Test Procedure (WLTP) et les valeurs ont été converties, à des fins de comparaison, aux valeurs NEDC, selon les normes R (EC) No 715/2007, R (EU) No 2017/1153 et R (EU) No 2017/11.

CORSA 5 PORTES 5,6-6,6 L/100 KM 128-150 G/KM GRANDLAND X 4,0-5,5 L/100 KM 108-130 G/KM
ASTRA 5 PORTES 3,3-6,2 L/100 KM 107-151 G/KM

Donnons priorité à la sécurité.

POUR LES PLUS DE 60 ANS

Suite aux élections d'octobre 2018, la Commission Consultative Communale des Aînés (CCCA) va renouveler ses instances (10 à 15 membres).

Si vous avez plus de 60 ans et souhaitez participer à la vie communale à travers l'organisation d'activités diverses, de voyages, de conférences, votre candidature est la bienvenue.

Pour ce faire, veuillez remplir le talon réponse ci-dessous et le renvoyer à l'Administration communale de Honnelles (Brigitte Claus) 1, rue Grande 7387 Honnelles.

CCCA

Nom : ..... Prénom : .....

Adresse : .....

.....

Âge .....

Souhaite rejoindre la CCCA de Honnelles.

Talon réponse à remettre à Brigitte Claus

SAFSB

Service d'Aide aux Familles et Seniors du Borinage

Le SAFSB c'est aussi :

CREAFORM asbl Centre de formations COLFONTAINE

www.creaform.education

NOTRE MÉTIER : METTRE NOTRE PASSION À VOTRE SERVICE !

AIDES FAMILIALES
Aide à la vie quotidienne
entretien, repas, lessive, courses, ...

TÉLÉVIGILANCE
Le BIP qui sauve !

DANS MES MURS
Service de maintien à domicile, soutien psychologique, ...

AIDES MÉNAGÈRES SOCIALES
Exclusivement des travaux ménagers

PRÊT DE MATÉRIEL MÉDICAL
Lits médicalisés, béquilles, tribunes ...

Nous travaillons en collaboration avec les CPAS des entités de : Boussu, Colfontaine, Dour, Frameries, Hensies, Honnelles, Quaregnon, Quévy, Quiévrain et Saint-Ghislain

ASBL agréée et subventionnée par la Région Wallonne n°01000 AViQ

Du lundi au vendredi de 7h à 16h30

Tél. : 065 67 11 23

162, rue A. Descamps à Colfontaine

visitez notre site : www.safsb.be

De Poortere Jean sa

De Poortere Jean

52, rue de France - DOUR - Tél. : 065 431 125

Ouvert le lundi de 13h30 à 18h, du mardi au vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 18h, le samedi de 9h à 16h

Retrouvez nous sur SA DE POORTERE JEAN

Pellets

PRIX CANON SUR LES PELLETS

+ RISTOURNE À L'ACHAT DE 10 SACS

BADGER PELLETS

Jardinerie

Plante pour Jardinières d'hivers
Outillage - Terreau - Engrais
Semences - Produits phyto
Cache-pots - Poteries

Farine

Farines traditionnelles pour pain blanc, pain demi-gris, farine intégrale, farine d'épeautre, farine 7 céréales, de seigle ...

Alimentation petit élevage et accessoires

Chiens & Chats (Royal Canin)
Petit élevage, rongeurs, oiseaux, chevaux ...

Miniature Bruder

DES NOUVELLES DE L'ECOLE « ÉMILE VERHAEREN »

1. **Bienvenue dans la classe à l'aménagement flexible de Mme Christelle**

   Ouvrez la porte d'une classe et voyez ces élèves lire, allongés sur un tapis, ou debout travaillant ensemble à un problème de maths pendant que d'autres rebondissent doucement sur des ballons de stabilité.

   Le principe général est simple : aménager le lieu d'apprentissage afin de permettre aux apprenants à trouver la position qui leur apportera le plus de confort et de concentration en fonction de l'activité qu'ils doivent mener.

   Dans la classe flexible, Mme Christelle laisse une grande partie du contrôle et plusieurs choix d'activités d'apprentissage à ses élèves.

2. Les enfants de la classe maternelle d'Angre ont visité l'exposition de Niki de Saint Phalle à Mons.
3. Les enfants de 5e et 6e années des implantations de Roisin, Angreau et Angre se sont rendus à Mons pour participer aux animations « Techno'kids ».
4. Afin de commémorer le centenaire de la 1ère Guerre Mondiale et à l'initiative de Mme Crunelle, Directrice, l'école d'Angre a répondu à un appel à projets « Un arbre pour se souvenir » lancé par le Ministre de l'Agriculture René Collin et a été retenue. Dans ce cadre, elle s'est vu remettre un arbre ainsi qu'une plaque commémorative.

   Dépôt de fleurs, de bricolages (dont une plaque en bois gravée avec les initiales de chaque enfant), discours historiques, chants « Le Soldat » (de Florent Pagny) et « La Brabançonne » mirent à l'honneur tous ces jeunes soldats tombés pour notre liberté.
5. À Angreau, les élèves de la classe de Mme Delphine suivent, durant 8 périodes, des activités sur la « pleine conscience ».

   Ces activités développent l'attention, la concentration, la mémoire, ce qui favorise l'acquisition des apprentissages mais aussi la créativité.

   Les enfants apprennent à mieux gérer leurs émotions.
6. La classe maternelle d'Angreau cuisine et déguste la galette des rois.

1.

1.

1.

1.

2.

3.

3.

4.

5.

6.

DES NOUVELLES DE L'ÉCOLE « LA PETITE HONNELLE »

1. **20 septembre 2018** : Les élèves d'Erquennes découvrent le verger de M Harmegnies. Ils reviendront en classe chargés de pommes et de noix.
2. **4 octobre 2018** : Les élèves de la classe de M Wattiez posent fièrement devant le buste d'Emile Verhaeren lors d'une belle journée au Caillou-qui-Bique.
3. **9 octobre 2018** : Les élèves de la classe de Mme Wallet vivent de belles expériences scientifiques au PASS à Frameries.
4. **12 octobre 2018** : Les élèves des classes primaires faytoises visitent le Musée de l'Eau et de la Fontaine à Ottignies-Louvain-La-Neuve.
5. **Octobre – Novembre** : Les élèves de la classe M Wattiez et ceux des classes primaires de Fayt-le-Franc ont séjourné une semaine à Wellin dans l'Ardenne belge. Au programme, visites et découvertes en tout genre. (Sur la photo, les élèves de l'implantation faytoise).
6. **27 novembre 2018** : Les petits des classes maternelles de Fayt-le-Franc passent la journée au Musée Folon à la Hulpe.
7. **Mais aussi…**
La fête d'Halloween et le marché de Noël ont réjoui petits et grands.

1.

2.

3.

4.

5.

6.

7.

7.

RENOUVELLEMENT DES INSTANCES DU COMPLEXE SPORTIF « LA ROQUETTE »

Vous vous sentez concerné (e) par le sport ? Vous désirez apporter votre expérience, vos idées ?

N'hésitez donc pas à rejoindre la nouvelle équipe de l'Assemblée générale du Complexe sportif « La Roquette ». Cinq postes de membres (à titre privé) sont disponibles.

Pour ce faire, complétez le talon réponse ci-dessous en y joignant une lettre de motivation pour le 25 février au plus tard.

COMPLEXE SPORTIF « LA ROQUETTE »

Nom : ..... Prénom : .....

Adresse : .....

.....

Téléphone (GSM de préférence) : .....

souhaite être associé(e) à la gestion du Complexe sportif « La Roquette »

Talon-réponse à renvoyer à l'Administration communale à l'attention de M. Frédéric Bronchart, Échevin des Sports – rue Grande, 1 – 7387 Honnelles

MÉRITES SPORTIFS : NOTRE COMMUNE A DU TALENT !

Lors de l'année 2018, vous étiez sportif accompli ? Vous avez représenté notre commune lors de diverses manifestations sportives ? Vous avez réalisé des performances ? La commune de Honnelles vous remercie d'ores et déjà.

Le temps est venu de VOUS mettre à l'honneur lors de la soirée de remise des mérites sportifs qui se déroulera le samedi 27 avril 2019. Par cette reconnaissance, nous voulons encourager le sport honnellois et faire connaître ses performeurs.

Afin de préparer au mieux cette soirée, les sportives et sportifs honnellois, individuels ou en équipes sont invités à introduire leur(s) candidature(s) reprenant toutes les informations utiles (ainsi que des photos à carine.jeanmotte@publilink.be) à l'aide du talon réponse ci-joint avant le 15 mars 2019.

MÉRITES SPORTIFS

Nom : .....

Prénom : .....

Date de naissance : .....

Adresse : .....

Téléphone (GSM de préférence) : .....

Mail : .....

Sport pratiqué : .....

Club où le lauréat est affilié : .....

Fédération où le club est affilié : .....

Performances accomplies durant l'année 2018 : .....

Personnalité du sportif : .....

A remettre à Carine Jeanmotte avant le 15 mars
Administration communale de Honnelles

NOUVELLE ACTIVITÉ À HONNELLES

Ouverture de la salle de sport Caldy coaching à Roisin

(Running - spinning – coaching perso/Groupe – power coaching).

Tél. : 0471 57 27 33

SAMYN LE 5 MARS - CONCOURS

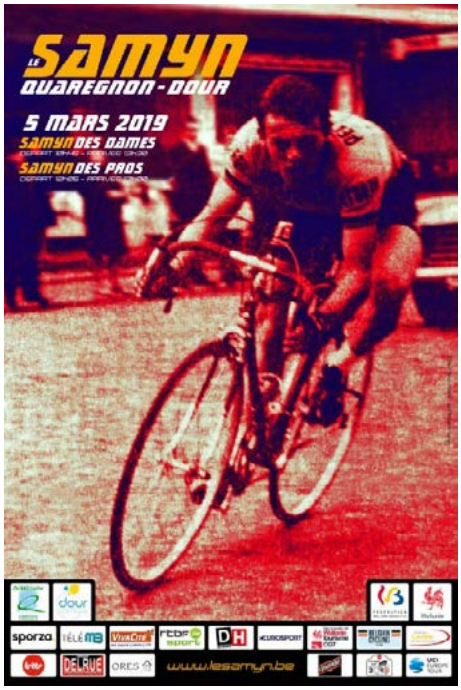

Le prochain Samyn aura lieu le 5 mars. Le départ depuis Quaregnon se fera dès 12h25.

Si vous êtes féru de la Petite Reine et que vous souhaitez vivre la course de l'intérieur, M. Jean-Luc Vandenbroucke, Directeur de course, vous offre la possibilité de prendre place dans l'un des véhicules de La Caravane.

Pour ce faire, veuillez vous inscrire via le talon réponse ci-dessous et le transmettre à l'Administration communale (Brigitte Claus) – rue Grande, 1 – 7387 Honnelles. Un tirage au sort sera effectué pour désigner les deux chanceux.

SAMYN

Nom : .....

Prénom : .....

Adresse : .....

.....

Téléphone (GSM de préférence) : .....

Désire participer au concours « Samyn »

Talon réponse à remettre à Brigitte Claus

INFO BIBLIOTHEQUE

La bibliothèque de Honnelles est ouverte au public tous les vendredis de 17H00 à 19H00.

Renseignements :

Adresse : Rue de l'abreuvoir, 1 - 7387 ONNEZIES

Bibliothécaire : Melle Lucile Dame

Prêt de livres gratuit.

En dehors des heures d'ouverture de la bibliothèque, s'adresser à : Melle Harmegnies Nadège (employée administrative) Administration communale de Honnelles 065/52.94.66.

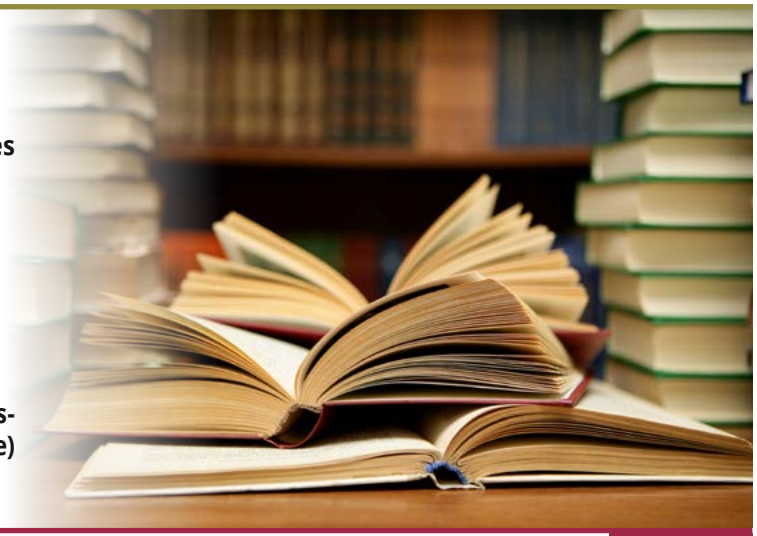

GRAND NETTOYAGE DE PRINTEMPS : 5E ÉDITION BLOQUEZ LES DATES !

Le Grand Nettoyage de Printemps revient les **29, 30 et 31 mars prochains !** C'est désormais un rendez-vous incontournable pour tous les Wallons à l'approche des beaux jours !

Rassembler un maximum de citoyens durant un week-end pour **donner un coup d'éclat à leur rue, leur quartier, un parc ou un chemin de promenade** en ramassant les déchets abandonnés : **voilà l'objectif du Grand Nettoyage de Printemps !** Et c'est indéniable, l'envie d'agir des citoyens pour l'amélioration de leur cadre de vie est bien réelle. En 2018, plus de 110.000 Wallons se sont mobilisés !

La Commune de HONNELLES s'associe à nouveau au Grand Nettoyage de Printemps afin d'en faire, cette année encore, l'événement citoyen le plus mobilisateur de l'année en Wallonie.

Dans une optique de développement durable, il est demandé à tous **les participants des éditions précédentes** de réutiliser le matériel dont ils disposent encore (gilet, gants, sacs...) et de ne commander sur le site d'inscription que ce dont ils ont réellement besoin. Pour les **nouveaux venus**, un kit de nettoyage composé de gants, d'un gilet fluorescent et de sacs-poubelle sera fourni gratuitement afin de rejoindre le mouvement lancé en 2015.

Vous aussi, vous souhaitez enfiler vos gants pour rendre votre cadre de vie plus propre et dire adieu aux déchets sauvages qui jonchent nos espaces publics ?

Créez une équipe et rendez-vous **dès le 1er février 2019** sur www.wallonieplusproprе.be pour compléter votre formulaire d'inscription. Cette inscription en ligne vous permettra d'indiquer vos coordonnées de livraison pour recevoir le matériel mais aussi d'informer votre commune des zones que vous allez cibler.

Pour ceux qui ont déjà participé en 2018, une procédure d'inscription simplifiée a été mise en place du 15 au 31 janvier. Enfin, **les Ambassadeurs de la Propreté** sont invités à s'enregistrer dès le 15 janvier via une procédure spécifique sur le site https://www.wallonieplusproprе.be/grand-nettoyage-de-printemps/. **La clôture** des inscriptions est **fixée au 22 mars**.

Pour plus d'informations :
www.wallonieplusproprе.be
gnp@bewapp.be
facebook.com/wallonieplusproprе

RECYPARC DE HONNELLES

Chaussée Brunehault
à Montignies-sur-Roc

Permaneces Guides Composteurs

Questions? Renseignbements ? Conseils ?

Ils seront à votre ecoute tous les deuxième samedis de mars à octobre 2019 de 9h à 12h

- 9 mars
- 13 avril
- 11 mai
- 8 juin
- 13 juillet
- 10 août
- 14 septembre
- 12 octobre

Plus d'infos sur le compostage ?
nicolas.duez@hygea.be
065/412 729 - 0490/446 190
www.hygea.be

HYGEA
Intercommunale de gestion environnementale

DATES DES COLLECTES 2019

Collecte en porte-à-porte des déchets ménagers

HYGEA
Intercommunale de gestion environnementale

Hygea, votre Intercommunale de gestion environnementale, réalise, comme chaque année, un **calendrier** reprenant toutes les dates des collectes en porte-à-porte des déchets ménagers ainsi qu'une série d'informations pratiques en lien avec le tri et la gestion de vos déchets.

Il vous parviendra, dans votre boîte aux lettres, dans le courant du mois de décembre.

N'oubliez pas !

Vous pouvez aussi **télécharger gratuitement** l'application **"Recycle !"** reprenant les dates des collectes en porte-à-porte des déchets ménagers, via votre smartphone ou tablette.

En collaboration avec Fost Plus, Bebat et Recupel

Faites en sorte que vos déchets soient **bien visibles et accessibles**. Ils doivent se trouver en **bord de voirie et ne pas gêner le passage**. **Ne placez pas vos sacs en hauteur**; cela complique le travail des collecteurs.

Honnelles

En 2019, il n'y aura pas de changement dans les jours de passage par rapport à 2018 :

1. **La collecte des ordures ménagères aura lieu chaque semaine, le VENDREDI.**
2. **La collecte des PMC et des papiers-cartons aura lieu tous les 15 jours, simultanément, le VENDREDI.**

		Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin
PMC Papiers-cartons	Vendredi	**5**, 18	1, 15	1, 15, 29	12, **27**	10, 24	7, 21
Ordures ménagères	Vendredi	**5**, 11, 18, 25	1, 8, 15, 22	1, 8, 15, 22, 29	5, 12, 19, **27**	**4**, 10, 17, 24	**1**, 7, **15**, 21, 28

Attention aux jours de collecte reportés Passage le samedi **5 janvier** (et non le 4), le samedi **27 avril** (et non le 26), le samedi **4 mai** (et non le 3), le samedi **1er juin** (et non le 31 mai), le samedi **15 juin** (et non le 14).

		Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre
PMC Papiers-cartons	Vendredi	5, 19	2, **17**, 30	13, 27	11, 25	8, 22	**7**, 20
Ordures ménagères	Vendredi	5, 12, 19, 26	2, 9, **17**, 23, 30	6, 13, 20, 27	4, 11, 18, 25	**2**, 8, **16**, 22, 29	**7**, 13, 20, **28**

Attention aux jours de collecte reportés Passage le samedi **17 août** (et non le 16), le samedi **2 novembre** (et non le 1er), le samedi **16 novembre** (et non le 15), le samedi **7 décembre** (et non le 6), le samedi **28 décembre** (et non le 27).

Remarques importantes :

- **Les dates en rouge** signalent que la collecte est **reportée** par rapport au jour habituel de passage.
- Les collectes en porte-à-porte des déchets commencent **très tôt le matin**, à partir de **5 h 30**. Il est conseillé de sortir les sacs **la veille à partir de 18 h**.
- En cas de **travaux** sur la voirie, les ordures ménagères, les PMC et les papiers-cartons doivent être **déposés à la limite du chantier**.
- **Horaire d'été : du 1er juillet au 31 août 2019**, les collectes débuteront à **4 h 30** au lieu de 5 h 30. Pensez à sortir vos sacs la veille à partir de 18 h.

Pour toute question relative aux collectes en porte-à-porte, contactez Hygea au
065/87.90.90
(sélectionnez le menu 1 « collectes en porte-à-porte »)
ou par email à hygea@hygea.be.
www.hygea.be

Fostplus
Ensemble > Trions bien > Recyclons mieux

FORMATIONS COMPOSTAGE

HYGEA
Intercommunale de gestion environnementale

Chaque citoyen produit en moyenne près de 120 kg de déchets organiques issus de la cuisine et du jardin. Dans une famille moyenne de 4 personnes, cela représente près d'une demi-tonne par an !

Pourquoi gaspiller ces déchets organiques si utiles à la fertilité de nos sols ? Que faire du compost et comment l'utiliser ?

Pour répondre à ces questions, votre Intercommunale Hygea vous propose différentes formations pratiques !

1 Formation bénévole Guide Composteur !

Découvrez les aspects théoriques et pratiques des différentes techniques de compostage ainsi que les trucs et astuces pour réaliser un bon compost.

Certificat de Guide Composteur

	De février à août 2019 En soirée ou le samedi matin **1ère séance > mardi 12 février à 18h30**
3h	9 modules de 3 heures
	Bureaux administratifs d'Hygea Rue de Ciply, 265 à **Cuesmes**
€	Formation gratuite

A l'issue de la formation, vous recevrez un certificat et vous viendrez rejoindre ainsi la grande famille des guides composteurs bénévoles chargés de sensibiliser les citoyens en matière de compostage.

2 Ateliers compostage

Venez découvrir tous les trucs et astuces pour (re)commencer un compost dans votre jardin. Quelles sont les bonnes conditions pour réussir son compost ? Quelles sont les différentes techniques ? Comment valoriser au mieux mon compost au jardin potager et/ou ornemental ?

Ateliers accessibles à tous gratuitement !

	5 février 2019 **2 avril** 2019 **4 juin** 2019 **3 septembre** 2019 **1 octobre** 2019 18h30 - 21h00
	Site d'Hygea Rue de Ciply, 265 à **Cuesmes (Mons)**

et

	19 mars 2019 **7 mai** 2019 **27 juin** 2019 **24 septembre** 2019 **29 octobre** 2019 18h30 - 21h00
	Site d'Hygea, Rue de Bellecourt, 48 à **Manage**

Hygea vous permettra de vous équiper à prix coûtant d'un matériel de compostage (sous réserve de participation à la formation).
Fût à compost Milko & sa tige aératrice : 16,88 € *.

*Inscriptions et modalités d'acquisition du matériel via le site internet : www.hygea.be.

Découvrez le programme complet sur www.hygea.be.

PLUS D'INFORMATIONS ?
065/41.27.29 - 0490/44.61.90
ou via email nicolas.duez@hygea.be.

Robert Gandibleux & Fils SPRL

Depuis 1969

N°1 DE VOTRE RÉGION EN PROTECTIONS SOLAIRES EXTÉRIEURES

Protections solaires
Volets mécaniques et électriques
Vitrerie
Châssis - Portes Alu et PVC
Portes de garages sectionnelles

HAROL®

SHOWROOM BLAUGIES : 2, rue Culot-Quezo - 7370 BLAUGIES (Dour)
Tél. : 065 67 43 52 - GSM 0475 55 35 89 - Fax : 065 66 35 57
BUREAU DOUR : 35, rue d'Offignies - 7370 DOUR
Tél. : 065 63 12 10 - GSM 0473 53 97 20 - Fax : 065 63 23 28
www.gandibleux.com - email: robert.gandibleux@skynet.be

Funéraille Deramaix

À VOTRE SERVICE 7J/7 - 24H/24

Magasin & Funérarium
Ensevelissement JOUR & NUIT
Contrats funéraires anticipatifs
Table froide au domicile

Présentez vos condoléances sur notre site :
www.funeraillesderamaix.be

Rue des Wagnons, 9
7380 QUIÉVRAIN
Tél. : 065 457 115

ROLLAND AUTO EQUIPEMENTS

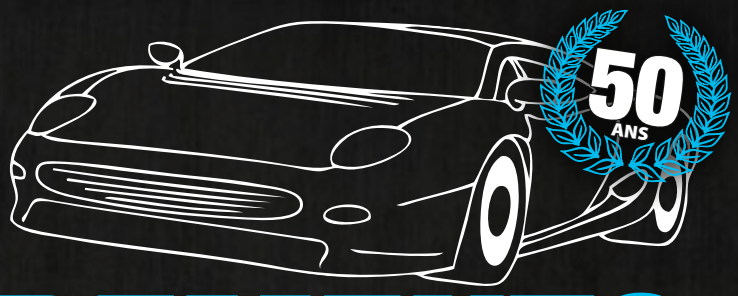

MONTAGE - ATELIER - RÉPARATION - DIAGNOSTIC

Entretiens & Réparations toutes marques

Diagnostic Électrique & Électronique

Réalisation d'échappement inox sur mesure

Pièces & Restauration de véhicules de collection

Nettoyage moteur

Circuit d'admission - Injecteurs
Vanne EGR - Turbo - FAP

Eco nettoyage moteur®

+ Propre =
+ Économique

BARDAHL

Ouvert du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h à 18h
Le samedi de 8h30 à 12h et de 13h à 17h // Fermé le mercredi et le dimanche

Rue Debast, 48A QUIÉVRAIN

Tél. : 065 457 853 Mail : rolland.auto@skynet.be

www.rolland-auto.be

Rolland Auto Equipements

Meguiar's since 1901
DEALER OFFICIEL

WALLONIE EN FLEURS : 2 FLEURS POUR HONNELLES !

Pour sa seconde année, le concours **« Wallonie en fleurs »** a dévoilé ses lauréats au cours d'une cérémonie de remise des prix organisée le mardi 6 novembre 2018 à Namur en présence de **René Collin, Ministre**. Pas moins de 49 villes, communes et associations locales se sont ainsi vues décerner le label d'1, 2 ou 3 fleurs, portant ainsi le nombre total de villes et villages fleuris en Wallonie à 61. **La Commune de Honnelles s'est vu attribuer 2 fleurs pour sa deuxième participation au concours et un chèque de 750 €** (à faire valoir auprès des « Artisans du végétal », des producteurs membres du réseau Horticulteurs et Pépiniéristes de Wallonie).

Les participants ont donc été évalués sur de nombreux critères qui vont de l'esthétique de leurs aménagements à leur entretien, en passant par l'implication des citoyens et la promotion de la participation au concours.

Le concours Wallonie en fleurs est une initiative de la Wallonie. Il est organisé par l'asbl Adalia 2.0 en partenariat avec la DGO3, la Fédération Wallonne Horticole (FWH) et le Collège des Producteurs.

Plus de photos sur www.facebook.com/wallonieenfleurs

COMMISSION DE LA RURALITÉ, DE L'AGRICULTURE ET DE L'ENVIRONNEMENT APPEL AUX CITOYENS.

Notre volonté est de permettre à la biodiversité et à la nature de cohabiter au cœur de l'activité humaine et agricole via différents projets.

Vous êtes soucieux de votre environnement ?

Vous êtes prêts à vous impliquer dans un projet ?

Vous avez des idées novatrices ?

En tant que professionnels de la terre et de la nature (agriculteurs, horticulteurs, ...) ou citoyens investis, vous vous sentez concernés ?

Rejoignez-nous au sein de la Commission de la Ruralité, de l'Agriculture et de l'Environnement (nombre de places limité).

RURALITÉ

Nom : .....

Prénom : .....

Adresse : .....

Téléphone (GSM de préférence) : .....

o Je souhaite devenir membre de la Commission de la Ruralité, de l'Agriculture et de l'Environnement.

oJe m'engage à participer à des activités organisées par la Commission.

Talon réponse à remettre avant le 10 mars à Julien AVENA, Service Environnement rue Grande, 1 à 7387 AUTREPPE

LA TÉLÉVIGILANCE
Le BIP qui sauve !

Vous éprouvez des difficultés pour vous déplacer ? Vous risquez de tomber ? Vous êtes sujet à des malaises, ...

Le service de télévigilance vous offre une solution simple et fiable

En cas de problème, une simple pression sur le bouton du médaillon vous mettra en contact avec notre centrale de secours qui se chargera de vous envoyer l'aide nécessaire.

À PARTIR DE 16€ / MOIS

SAFSB
Service d'Aide aux Familles et Seniors du Borinage

POUR TOUS RENSEIGNEMENTS :
Tél. : 065 67 11 23

visitez notre site : www.safsb.be

RAMASSAGE DES DÉCHETS POUR LE RECYPARC SERVICE À DOMICILE

Si vous ne disposez pas d'un véhicule pour vous rendre dans un recyparc, ou si celui-ci ne permet pas de transporter de gros volumes, Hygea vous propose un service à domicile.

Hygea collecte à la demande des ménages tous les déchets pouvant être déposés au recyparc hormis les inertes. Un forfait de 50 € pour le 1er m³ sera facturé avec un supplément de 5 € par m³ supplémentaire, soit 75 €* les 6 m³ (paiement préalable).

Ces déchets devront être triés, conditionnés ou liés pour être prêts à l'enlèvement (quantité maximale de 6 m³ par trimestre). Les objets devront être déposés la veille au soir devant votre domicile (voir conditions du règlement de police de votre commune).

Comment faire appel à ce service ?

Prenez contact avec le service au 065/87.90.84 afin d'obtenir les modalités pratiques et de vous enregistrer.

Infos complémentaires : www.hygea.be

SIGNALER UNE PANNE EN QUELQUES SECONDES !

ORES a développé une application web facile et conviviale. Comment faire ?

Vous avez accès à internet :

Une des missions d'ORES : entretenir et réparer l'éclairage public communal dans 198 communes wallonnes. Une application vous permet de signaler facilement un lampadaire en panne. Si ORES n'est pas en charge de ce lampadaire, l'application vous aidera à définir avec qui prendre contact pour signaler la panne.

Pour aider ORES dans sa mission, vous pouvez facilement signaler une panne relative à un maximum de 5 points lumineux via le formulaire en ligne.

Si vous souhaitez signaler une panne concernant une rue entière ou plus de 5 points lumineux dans une même rue, vous pouvez contacter le 078/15.78.01.

Si le numéro de lampadaire se trouve sur une plaquette semblable à celle de l'illustration, ce point d'éclairage est géré par ORES.

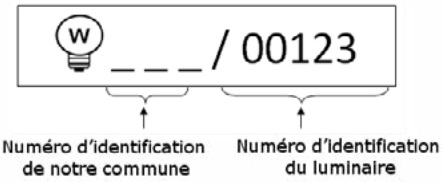

Si le numéro d'identification est peint comme sur l'illustration ci-dessus, ce point est géré par le Service Public de Wallonie. ORES ne gère pas ces points d'éclairage, nous vous invitons donc à contacter le SPW ou la commune au 065/52.94.55.

Si aucune information ne se trouve sur le poteau ou le point d'éclairage, il s'agit d'un point lumineux privé : ORES n'est pas en mesure d'intervenir.

Vous n'avez pas accès à internet :

Relevez le numéro du luminaire défectueux : petite plaque avec inscription commençant par 119/ ..... (A défaut, relevez le numéro du luminaire le plus proche) et appelez nous au 065/52.94.55 (Service environnement).

L'intervention sera planifiée dans les jours ou les semaines qui suivent, en fonction des autres interventions à réaliser dans le secteur, et de l'urgence de la situation.

ADOPTION DÉFINITIVE DU CODE DU BIEN-ÊTRE ANIMAL

Le 8 octobre dernier, le nouveau code wallon du bien-être animal a été adopté par le Parlement wallon. Ce texte constitue une profonde réforme de la loi du 14/8/1986 relative à la protection et au bien-être des animaux.

Le nouveau code wallon comprend 12 chapitres et 109 articles visant à assurer ces missions.

Retrouvez ces différents points sur notre site internet dans la rubrique "Bien-Être animal".

Reconnaissance de la sensibilité des animaux

L'article premier du code stipule que l'animal est un être sensible. Sa souffrance constitue donc un aspect décisionnel des dispositions prévues.

Détention des animaux

- Un permis est désormais nécessaire pour détenir un animal. Chaque citoyen en disposera automatiquement et sans formalité. Toute personne est ainsi supposée pouvoir détenir un animal sauf si une décision administrative ou judiciaire le lui interdit via le retrait de ce permis.
- L'abandon, la négligence et la maltraitance sont interdits et réprimés.
- Toute personne détenant un animal doit lui procurer les soins appropriés.
- Il est interdit d'entraver la liberté de mouvement d'un animal ou de le maintenir perpétuellement attaché.
- L'identification et l'enregistrement des chiens et des chats sont obligatoires sous certaines conditions. Avec la contribution générée lors de l'enregistrement, un fonds de protection contre les abandons et la maltraitance animale sera créé en vue d'en faire bénéficier les refuges pour la construction et la rénovation de leurs infrastructures.
- La détention de certains animaux, comme les cétacés, est interdite en Wallonie.
- Les combats d'animaux, les exercices de tir sur animaux et les hippodromes de kermesse sont interdits.
- Plus aucun animal, autre qu'un animal domestique, ne pourra être détenu et utilisé dans les cirques.
- L'installation ou la mise en service de cages pour l'élevage de poules pondeuses est désormais interdite ; plus aucun nouvel élevage ne sera autorisé.

Pratiques interdites

- Exciter la férocité d'un animal
- Lui imposer un travail dépassant ses capacités naturelles
- Améliorer les capacités vocales d'un oiseau en l'aveuglant
- Expédier un animal par voie postale
- Teindre ou colorer un animal
- Décerner des animaux à titre de prix ou de dons
- Collecter poils et plumes sur des animaux vivants
- Pratiquer une intervention douloureuse sans anesthésie

Commerce

- La falsification de documents, la vente d'animal à un mineur ou le démarchage sont interdits.
- un animal non enregistré ne peut être commercialisé (don ou vente)
- la publicité visant la commercialisation est limitée.

Transport

- Le transport dans des conditions telles que les animaux risquent des souffrances est interdit
- La durée du transport ne peut en principe excéder 8 heures

Mise à mort

- Elle ne peut être pratiquée que par une personne ayant les connaissances et capacités requises et suivant la méthode la plus sélective, rapide et la moins douloureuse
- Sauf exceptions, un animal ne peut être mis à mort qu'après anesthésie ou étourdissement
- Le Gouvernement peut ordonner l'abattage d'animaux sur leur lieu d'élevage
- Tout abattoir installé en Wallonie devra disposer d'une installation de vidéosurveillance destinée à vérifier le respect du bien-être animal

Expériences sur les animaux

- Les expériences sans finalité liée à la santé humaine ou animale sont interdites. Seules seront autorisées les expériences menées dans le cadre d'un projet autorisé par une commission d'éthique
- Le code crée un comité wallon pour la protection des animaux d'expérience

Infractions au bien-être animal

La maltraitance animale est sévèrement punie en Wallonie, le caractère criminel des faits peut être retenu pour les cas les plus graves.

En cas de poursuite judiciaire, des sanctions pénales seront appliquées. Dans les cas les plus graves, les peines prévues vont d'une réclusion à temps de 10 à 15 ans et/ou d'une amende pouvant aller jusqu'à 10 millions d'euros.

S'il n'y a pas de poursuite du Parquet, l'administration wallonne sera en mesure d'infliger une amende administrative pouvant aller de 50 à 100 000 euros.

ATTENTION À VOS ANIMAUX DOMESTIQUES LORS DE LA CAMPAGNE DE DÉRATISATION !

Dans un souci de prévention, le service du bien-être animal de la commune a créé une fiche d'information pour agir en cas d'empoisonnement d'un animal domestique. Celle-ci est remise systématiquement aux citoyens faisant appel à la commune ou à la société de dératisation lors de cette campagne.

Vous pouvez également la télécharger dans la rubrique "bien-être animal" du site internet de la commune. Ou encore contacter le service au 065/75.92.22 afin que l'on vous l'envoie par courrier.

Nous vous rappelons que le meilleur remède contre la présence de rats dans nos habitations et dépendances est le chat. C'est un comportement naturel que le chat a de chasser les rongeurs. Cela limite fortement l'utilisation de produits chimiques qui rendent la mort de l'animal pénible et très douloureuse...

ANIMAUX EN PRAIRIES ET BASSES TEMPÉRATURES

Celui qui détient des animaux en prairie doit prêter attention à leur santé ainsi qu'à leur bien-être lors des périodes de grand froid.

Une alimentation adéquate est extrêmement importante car les animaux consomment davantage d'énergie en raison du froid. Ainsi, les besoins nutritionnels peuvent augmenter de 35% lorsqu'on atteint les -10°C. A cause du manque d'herbe dans le pré à l'hiver, l'alimentation doit être complétée, de foin ou de préfané à volonté pour lutter contre le froid. En effet, plus la température est basse, plus les besoins énergétiques sont élevés. L'animal doit avoir accès à tout moment à de l'eau fraîche, potable et non gelée.

Le pré doit bénéficier de zones plus sèches, par exemple sous des abris naturels (arbres, haies, bosquet). Enfin, un abri en libre accès par l'animal est indispensable et obligatoire.

ETS Jérôme RICHARD

Entreprise Agricole - Terrassement

Vidange fosses septiques

Débouchages

Nettoyage citernes d'eau de pluie

Voie Blanche, 23
7370 BLAUGIES (DOUR)
TéL. : 0476 529 678

Ets DURIGNEUX sprl

Vins, Champagnes, Apéritifs et spiritueux Horeca, Cash-boissons, Particuliers

Magasin ouvert du mardi au jeudi de 14h à 18h
Vendredi et samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h

Rue de l'Eglise, 45-49
WIHÉRIES - Tél. : 065 63 18 83

A. Miraux

Bijouterie - Horlogerie
et création de bijoux

Rue Grande 72 - DOUR

Tél. : 065 650 660

alain.miraux@skynet.be
www.miraux.be

De 9h à 12h30 et de 13h30 à 18h30 - Fermé le mardi

A VOTRE SERVICE

Pierre Urbain,
Président du CPAS,
et ses collaborateurs,
sont à votre service :

CPAS
HONNELLES

CPAS de Honnelles
Rue d'En Haut, 32
7387 ROISIN
(ancienne gendarmerie)

- **nos services sociaux : 065/75 91 43 - cpas.honnelles@skynet.be**
- **l'épicerie de la Honnelle à Angre ouverte à tous : 065/66 29 93**
- **le service mobilité : 0475/336.484**

Permanences du service social :
Lundi de 13h30 à 15h30
mardi au vendredi de 8h30 à 12h00

Rachel POLLAERT :
Service d'aide sociale générale et médiation de dettes.

Noëlle LEVANT :
Service d'aide sociale générale, médiation de dettes, activités seniors et jeunesse.

Mallaurie Thibeau :
Service d'insertion socioprofessionnelle.

En ce début d'année, le Directeur général, le Directeur financier, l'ensemble du personnel du CPAS ainsi que le Président sont heureux de vous présenter leurs meilleurs vœux pour cette nouvelle année.

Un CPAS efficace est un CPAS qui est à l'écoute de ses bénéficiaires. C'est pourquoi, en cas de besoin, Le Président assurera une permanence le mardi matin de 10h à 12h sur rendez-vous.

Le jeudi 10 janvier 2019, en présence du Bourgmestre M. Matthieu Lemiez, le nouveau Conseil de l'Action sociale a été installé. (voir page 8)

Chaque commune belge possède son propre Centre Public d'Action Sociale. Ce centre propose des aides sociales aux personnes qui ne disposent plus de moyens suffisants pour pouvoir vivre dans la dignité. Cette aide est octroyée d'une manière objective et équitable à tout citoyen nécessiteux qui réside dans la commune du CPAS, quelles que soient ses convictions idéologiques, philosophiques ou religieuses et dans le respect de sa vie privée.

Notre CPAS aide des personnes à se réinsérer professionnellement afin de reprendre une vie active. Nos assistantes sociales sont là pour les aider au mieux.

Le CPAS de Honnelles vous propose plusieurs services :

- Aide sociale générale
- Médiation de dettes
- Réinsertion professionnelle
- Service Mobilité (transport de personnes à prix démocratique)
- Aide médicale et/ou pharmaceutique
- Allocation de chauffage
- Avance sur prestations sociales
- Introduction des demandes auprès du SPF Personnes handicapées

ALLOCATION DE CHAUFFAGE :

Pour rappel, pour obtenir une intervention pour le mazout de chauffage, vous devez appartenir à une des catégories suivantes :

- Personnes bénéficiaires d'une intervention majorée d'assurances soins de santé.
- Personnes à revenu limité, c'est-à-dire les ménages dont le revenu annuel brut imposable est inférieur ou égal à 18730,66€ majoré de 3467,55€ par personne à charge.
- Personnes en médiation de dettes ou en règlement collectif de dettes

L'intervention porte toujours sur un maximum de 1500 litres par année et par ménage. La demande doit être introduite au CPAS dans un délai de 60 jours à partir de la date de livraison du combustible.

EPICERIE DE LA HONNELLE

L'épicerie sociale d'Angre a pour mission la vente de produits de première nécessité ainsi que de produits alimentaires.

Un service de livraison à domicile est également possible.

LE SERVICE MOBILITÉ

Que ce soit pour vos courses, pour un rendez-vous à l'hôpital, chez le médecin, Dominique et Catherine essaient de répondre au mieux à vos attentes et ce, du lundi au vendredi. N'hésitez pas à prendre contact pour fixer votre prochain rendez-vous au 0475/336.484.

LES ACTIVITÉS POUR LES SENIORS

Notre taxi seniors organise diverses activités. Celles-ci permettent aux seniors de se rencontrer. Nous proposons donc une fois par mois une sortie au cinéma (séance de 15h en compagnie de M. Michael Matot), mais également dans un domaine plus festif, des thés dansants à Quévy. Mme Noëlle Levant vous y accompagnera. Le départ se fait vers 10h et le retour aux environs de 17h. La participation aux frais s'élève à 15 euros/pers.

Vous êtes désireux de connaitre les prochaines dates des sorties ? Pour de plus amples informations, n'hésitez pas à prendre contact avec nos services au 065/75.91.43.

TAXI-ADOS

Le Taxi-Ados est un excellent moyen pour les jeunes de 12 à 16 ans de participer à différentes activités, le tout sous la surveillance bienveillante de nos animateurs. Soyez attentifs, prochainement des activités seront prévues (ski, paintball, ...).

Le programme complet de nos activités est disponible sur notre page facebook ou sur demande auprès du service jeunesse. Réservations indispensables !

LE CYBER ESPACE

Vous souhaitez pouvoir vous améliorer dans l'utilisation de votre PC ? Maria se fera un plaisir de vous aider !

Les sessions se font en groupe (maximum 10 places) et seront adaptées au rythme de chacun.

Prochains thèmes :

- **Je cherche et réserve mes vacances par internet** : les 12 et 14 mars 2019 de 14 à 16h
- **Initiation au réseau social Facebook** : les 19 et 21 mars 2019 de 14h à 16h
- **Création d'un curriculum vitae** : les 7 et 9 mai 2019 de 14h à 16h
- **Création et gestion de la boîte mail** : les 14 et 16 mai 2019 de 14h à 16h

Prenez votre PC portable ou tablette avec vous (wifi disponible pour tous et gratuitement).

Si vous souhaitez que d'autres thèmes soient abordés, n'hésitez pas à nous en informer.

Nous vous invitons à prendre contact avec nos services pour vous inscrire et passer un moment convivial ensemble.

A VOTRE SERVICE

L'Accueil Extrascolaire un espace où l'on peut prendre son temps !

Jouer, rire, discuter, rêver, ne rien faire, créer, dessiner, ...

l'Accueil extrascolaire :

Michaël Matot,
Coordinateur ATL

Maria Duée,
employée administrative
065/ 75 91 43 – 0471/101 783

La crèche
La Farand'Honnelles
à Montignies-Sur-Roc :

Camille Dupont,
Directrice
0473/326.289 – 065/759637

Horaires du bureau :

Du lundi au vendredi
de 8h00 à 16h00

Rue d'En Haut, 32 7387 Roisin

En ce début d'année, toute l'équipe de l'accueil extrascolaire vous présente ses meilleurs vœux pour 2019. Que la chance, le bonheur et la santé soient avec vous durant toute l'année.

L'année 2018 a, une fois de plus, été rythmée par de belles activités et visites pour les enfants (qui participent aux activités des mercredis) organisées par notre ASBL, mais également durant nos stages. Diverses visites et sorties, des ateliers culinaires, bricolages et autres auront remporté un vif succès ! C'est donc sur cette belle note positive que s'est clôturée l'année civile.

Rappelons que nous organisons durant toute l'année, et ce, dans chaque implantation, des garderies (matin et soir) à partir de 7h00 et jusque 17h30. Possibilité d'élargir les horaires en fonction d'une demande motivée.

L'accueil de vos enfants est assuré par des puéricultrices et des accueillantes qualifiées, qui suivent chaque année des formations continues afin de répondre au mieux aux différents besoins des enfants.

Le mercredi après l'école, on se donne rendez-vous à l'extrascolaire !

Nombreuses sont les activités que nous proposons aux enfants le mercredi après-midi : de l'équitation à la piscine en passant par différents bricolages en fonction des fêtes ou des saisons, il y a de quoi contenter chaque enfant ! Nous essayons de permettre ainsi aux parents de concilier vie privée et vie professionnelle.

Vous pouvez suivre nos activités (programme et photos) via notre page Facebook. Le programme est également distribué au sein des écoles et sur demande auprès de l'équipe de coordination.

DEVIENS ANIMATEUR POUR NOS VACANCES

Pour les centres de vacances, l'extrascolaire est à la recherche d'animateurs/animatrices et d'aides-animateurs/aides-animatrices pour les vacances de printemps (du 8 avril au 19 avril 2019) et les vacances d'été (du 1 juillet au 26 juillet 2019).

Tu désires encadrer les enfants de 3 à 15 ans dans les différentes activités et excursions, développer un projet créatif, mettre en avant tes techniques d'expression, sportive et d'animation, travailler comme animateur qualifié (ou aide-animateur) dans nos centres pour les vacances de printemps et d'été.

Tu es disponible et motivé.

Alors, le job est pour toi !

Ta candidature, comprenant un C.V. une lettre de motivation, ton certificat de bonne vie et mœurs ainsi que ton diplôme de moniteur doit être adressée pour le 18 février 2019.

Si tu désires des informations complémentaires, n'hésite pas à te renseigner auprès de notre service !

La Farand'Honnelles : une crèche accessible aux enfants de 0 à 3 ans.

Notre petit bijou honnellois remporte un franc succès auprès des parents, qui sont de plus en plus nombreux à introduire une demande d'accueil au sein de notre crèche agréée et subventionnée par l'ONE.

Vous souhaitez visiter les locaux, prendre des informations ou inscrire votre bambin ? Prenez contact dès à présent avec notre responsable, qui se fera un plaisir de répondre à vos différentes demandes : 0473/326.289. Il reste quelques places disponibles pour 2019, mais ne tardez plus !

Les formations pour le personnel des garderies

Parce que l'accueil d'un enfant ne peut être une chose prise à la légère, nous proposons, chaque année, en collaboration avec le service ALE de la commune, deux formations par an afin que le personnel des garderies puisse accueillir au mieux vos enfants.

La première formation de l'année 2018 était « Jeux de matières pour favoriser les relations » où les accueillants ont pu acquérir diverses compétences relationnelles, ludiques et créatives mais également apprendre des techniques pour enrichir les pratiques quotidiennes et enfin apporter des éléments de théorie sur le sens du toucher en lien avec le développement de l'enfant.

Lors de la seconde formation, les accueillants ont pu bénéficier de cours sur le secourisme afin de pouvoir faire face à n'importe quelle situation lors des garderies et ainsi prodiguer les premiers soins aux enfants. Une session de recyclage est prévue annuellement afin de maintenir à jour les connaissances acquises. En 2019, d'autres formations seront prévues. En effet, la formation continue contribue au développement des compétences professionnelles et favorise une amélioration de la qualité de l'accueil des enfants.

Prochaines journées pédagogiques des écoles honnelloises

Nous vous informons que nous organisons un accueil au sein de notre Maison d'Enfants de Fayt-le-Franc aux dates suivantes.

- 25 février 2019 : Ecole « La Petite Honnelle »

Les folders d'inscription seront distribués dans les écoles.

Notre prochain stage : Vacances de détente

Carnaval en Fête

Quand ? du lundi 4 au vendredi 8 mars 2019

Où ? A la Maison d'Enfants à Fayt-le-Franc

Prix de la semaine avec les animations : 35€ pour les Honnellois

Infos et inscriptions : Accueil extrascolaire

De nombreuses activités seront organisées en collaboration avec notre équipe ! (Cuisine, bricolages, peinture, excursions...)

Attention, les places sont limitées !

!!!!! Votre inscription sera validée à la clôture du dossier administratif et

après paiement du stage, sur rendez-vous, à la coordination !!!!!

Appel à candidatures :

A Honnelles, les enfants sont importants. Sur notre territoire, on travaille pour eux !

Le service Accueil Temps Libre de l'ASBL accueil extrascolaire œuvre pour un épanouissement global des enfants et contribue à l'amélioration de la qualité de leur accueil. Il veut aider les parents à concilier vie professionnelle et vie familiale, le tout en favorisant la cohésion sociale.

Suite aux dernières élections communales, la Commission Communale de l'Accueil doit être renouvelée (CCA). Dans ce cadre, l'extrascolaire lance un appel à candidatures pour les composantes 3, 4 et 5.

Intéressés par l'Accueil de la Petite Enfance ? Envie de prendre une part active dans la réflexion, le débat, la diffusion d'information, la réalisation de projets, ...

Rejoignez notre Commission Communale de l'Accueil. Nous cherchons des membres motivés et dynamiques :

- Les personnes confiant leurs enfants (ex. parents engagés dans une association de parents, un comité de soutien, un conseil de participation ou impliqués dans la vie de l'école de son enfant, mouvements d'éducation permanente) ;
- Des représentants d'opérateurs d'accueil agréés, reconnus ou déclarés à l'ONE (ex. accueils extrascolaires, maisons d'enfants, etc.) ;
- Des associations culturelles, artistiques et sportives (ex. bibliothèques, centres culturels, mouvements de jeunesse, clubs sportifs, etc.)

Qu'est-ce qu'une CCA ?

- Lieu de rencontre, de concertation, d'échange et de coordination.
- Lieu d'analyse des problèmes qui relève de l'accueil des enfants durant leur temps libre.
- Organe d'impulsion, d'orientation, d'approbation et d'évaluation (état des lieux, Programme de Coordination Locale pour l'Enfance, plan d'action, rapport d'activité, etc...

Qu'est-ce que l'Accueil Temps Libre ?

- Activités autonomes encadrées,
- Animations éducatives, culturelles ou sportives,
- Pour les enfants de 2,5 à 12 ans en dehors du temps scolaire, avant et après l'école, les mercredis après-midi, les week-ends et les congés scolaires.

Quelles implications pour les futurs membres ?

Représenter les autres associations (être le représentant d'un secteur et faire des choix pour la collectivité)

Participer aux réunions (minimum 2 réunions par an) et éventuellement à des séances de travail en sous-commissions.

Renseignements complémentaires et envois des candidatures :

Philippe Dupont – Président de l'Accueil Extrascolaire
Rue d'En Haut, 32 – 7387 Honnelles - 065/759143 – 0471/101783 - extrahonnelle@gmail.com

L'ACCUEIL EXTRASCOLAIRE

UN ESPACE OÙ L'ON PEUT PRENDRE SON TEMPS !

CEMEA Des choix pour l'éducation

www.du-temps-extra.be

Avec le soutien du Délégué Général aux Droits de l'Enfant, de l'ONE et de la Fédération Wallonie-Bruxelles, de la Ligue des Droits de l'Enfant, de la FAPEO, du CJLg et de la Plateforme communautaire des coordinations ATL.

NOUVELLE FIAT 500X

CONDITIONS SALON PROLONGÉES

GARANTIE 4 ANS INCLUS
SOUS CONDITIONS (2)

À PARTIR DE
12.790 €
SOUS CONDITIONS (1)

UN FUTUR D'AVANCE

Nouveau design • Nouvelles motorisations essence • Phares LED • Système d'infotainment écran tactile 7" connecté smartphone • Caméra dynamique de recul • Reconnaissance des panneaux de signalisation • Avertisseur de franchissement de ligne avec correction • Régulateur de vitesse adaptatif • Freinage d'urgence autonome • Détecteur d'angle mort *

FIAT
fiat.be

4,2 - 7,0 L/100 KM NEDC 2.0 CO_2 111 - 170 G/KM NEDC 2.0

Donnons priorité à la sécurité.

(1) Offre TVAC valable à l'achat d'une Fiat 500X Pop 1.6 E-Torq 110 ch sous conditions. Prix catalogue recommandé : 17.790 € Tvac moins la remise : 2.500 € Tvac moins la prime de recyclage : 2.500 € Tvac (3). (2) Offre valable à l'achat d'une Fiat 500X en stock. Durée maximum de l'extension de garantie de 4 ans (2 ans garantie contractuelle + 2 ans offerts) ou kilométrage maximum 60.000 km et assistance routière 4 ans gratuite comprise. (3) La prime de recyclage est valable à la reprise de votre véhicule et est réservée aux clients particuliers. Cette prime sera déduite du prix d'achat de votre nouveau véhicule et n'est pas convertible en espèces. Le nom de l'acheteur du nouveau véhicule doit correspondre avec le nom du dernier propriétaire (nom repris sur le certificat d'immatriculation) du véhicule repris. Le véhicule repris doit être immatriculé depuis au moins 6 mois au nom de l'acheteur au moment de la signature du contrat d'achat et doit avoir 7 ans minimum. (1), (2) et (3) : Offres valables du 01/02/2019 au 28/02/2019 dans le réseau FIAT participant. Retrouvez les conditions et le réseau Fiat participant sur www.fiat.be. E.R. Yann Chabert. Annonceur FCA Belgium SA, rue Jules Cockx 12 a - 1160 Bruxelles. RPM : Bruxelles. BCE 0400.354.731. KBC : IBAN BE 86 4829 0250 6150. Informations environnementales [AR 19/03/2004] : www.fiat.be. Photos à titre illustratif et non-contractuelles.

Auto.it autopunto it

Rue de la Poire d'Or, 22 - 7033 CUESMES

Tél. 065 36 14 15 - *www.autopuntoit.be*

Orthopédie protechniK

Prothèse - Orthèse - Bandagisterie - Ceinture - Corset - Minerve

Attelle - Semelle - Chaise roulante - Aides techniques ...

www.orthopedieprotechnik.com

Près des Grands Prés

Boulevard Initialis 6
7000 Mons

+32 65 84 52 28
+32 474 99 18 66

PARKING
FACILE & GRATUIT

info@orthopedieprotechnik.com

Ensemble, repoussons les limites